

BILAN DE COMPÉTENCES

PUBLIC
Tous publics
Aucun prérequis

OBJECTIFS

« le bilan de compétences a pour objet de permettre à des travailleurs d'analyser leurs compétences professionnelles et personnelles ainsi que leurs aptitudes et leurs motivations afin de définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation. »

Art. L. 6314-4 du Code du travail

MODALITÉS

La démarche comprend 24 heures réparties sur 2 à 3 mois
14 heures d'entretien en 7 rendez-vous de 2 heures
1 heure d'entretien 6 mois après la remise de la synthèse
9 heures de travail personnel individuel

Tarif :
1 800 €
Financement CPF

Me contacter pour en discuter ne vous engage à rien ;)

Délai ?

Le délai pour la mise en place d'une formation est habituellement de 8 jours ouvrés (en moyenne) et de 11 jours minimum concernant une formation CPF (les conditions générales de MonCompteFormation s'appliquent dans ce cas).



PROGRAMME

PHASE PRELIMINAIRE : L'ENTRETIEN PREALABLE

- Analyse de la demande du bénéficiaire
- Information sur la méthode et les outils de travail
- Définition des objectifs
- Construction de l'alliance de travail ainsi que sa contractualisation

PHASE D'INVESTIGATION

- a) Analyse de l'itinéraire professionnel et des compétences acquises
- b) Analyse de la personnalité, des motivations et des valeurs
- c) Construction des projets d'évolution

PHASE DE CONCLUSION

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Tests de personnalité et questionnaires d'auto-évaluation
- Enquêtes métiers
- Fiches métiers et référentiels de compétences afin de repérer les compétences mobilisables sur les projets
- Un document de synthèse de la démarche de bilan, des projets envisagés et du plan d'action est élaboré en fin de parcours.

Des besoins spécifiques ?
Parlons-en !



Ipséité
Enregistré sous le numéro
117566444875.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.